REUNION PUBLIQUE ART EN ACCORD

13 mai 2024

Public : 30 personnes présentes

Organisateurs : Florian Chouya : Président Art en Accord

Présente : Martine Perez, JP Pouzadoux, Commandante Daphné Texier, gendarmerie de Pont à Marcq, Ismail Oukas, Responsable d’exploitation GAEA sécurité en charge du dispositif sureté et sécurité du Festival, Paul Dhallewyn, Capucine Mouille

19H10 : DEBUT DE LA REUNION

1. Introduction : Paul Dhallewyn

Rappel de l’objectif de cette réunion : rassurer les mérignisiens et répondre à leurs interrogations sur l’organisation du Festival de musique, mis en place par l’Association « Art En Accord » qui se déroulera sur le domaine du golf le 21 sept 2024.

Présentation des organisateurs

1. Prise de parole de Florian (Président de l’Association)

Rappel de l’objectif de cette réunion : pouvoir vous rassurer et vous informer de ce qui est mis en place en matière de sécurité pour le Festival.

1. Séance Questions/réponses

Question : Pouvez-vous nous rappeler le Projet ?

Ce n’est pas une rave party. C’est un concert qui se déroulera de 18h à 00h avec 5000 pers max suivi d’un after show jusqu’à 2h du matin avec 400 pers max.

Il n’y aura pas de parking sur le golf, à part le parking VIP. Un système de navette est prévu pour acheminer les personnes sur le lieu du Festival.

Ce sera un concert avec des artistes de qualité, de bonne réputation tels que Jonas Blue, Joachim Pastor, Jamek Ortega, Gaya Brisa, qui ramèneront un public « chic ».

La sécurité de l’ensemble du Festival sera assurée par la société GAEA avec des agents sur le festival et aux alentours et sur les parkings.

Une jauge de 5000 pers a été calculée en fonction du nombre de places de parking disponibles et la surface du terrain mis à disposition par le propriétaire du golf.

Question : Ce Festival est-il soumis à la législation concernant les grands rassemblements ?

Non pas besoin pour une jauge de 5000 pers.

L’espace du Festival sera clôturé avec des barrières qui ne permettront pas de voir le concert depuis l’extérieur.

Question : le golf étant un domaine public, y aura-t-il des arrêtés de circulation ?

Si oui où et pour qui ?

Nous sommes en train d’étudier la question pour éviter les embouteillages. Tous les arrêtés de circulation nécessaires seront pris.

Question : les habitants du golf ne souhaitent pas de nuisance. Que prévoyez-vous pour éviter tous débordements de stationnement et sur les propriétés et la propreté après le Festival ?

Un engagement a été pris avec le golf avec un constat d’huissier pour remettre le terrain et le club house dans le même état que nous l’avons eu.

Pour la gestion des déchets, une société de nettoyage est prévue.

Question : Pourquoi avoir choisi cet endroit ? En dehors du business du golf ?

Nous sommes une association de 1901 et le propriétaire du golf nous prête le terrain à titre gracieux. Le golf est la vitrine de Mérignies et le Bois Lambert n’était pas possible en matière de logistique, d’arrivée électrique, d’eau et de mise en place de la scène. Le terrain du golf est idéal et les habitants du golf pourront rentrer chez eux sans forcément passer à travers le Festival.

Question : Pourquoi les habitants du golf n’ont-ils pas été prévenu avant ?

On ne monte pas un projet sans contrat et je ne pouvais pas vous prévenir avant d’avoir des éléments à vous présenter. Il ne s’agit que d’une soirée dans l’année.

Question : Comment prévoyez-vous la fin du Festival ?

Les gens viennent en navette et repartent en navette. Le nombre de navettes dépendra du nombre de places vendues.

Question : Comment allez-vous trier sociologiquement les festivaliers ?

La qualité des artistes que nous avons choisis influencera le calibre des festivaliers. Le public sera diversifié et engagé.

Question : Quel sera l’effectif des forces de l’ordre ?

C’est un évènement privé, donc la gendarmerie ne sera pas présente sur place mais autour pour faire des contrôles. Pour le Festival, nous avons engagé une société privée pour assurer la sureté et la sécurité.

Question : S’agissant des dégradations éventuelles liées aux allées et venues des personnes qui viendront, avez-vous pris des dispositions particulières ?

Sur ce type d’évènement, nous avons une assurance qui prend en charge les dégradations liées à l’évènement.

Question : Comment allez-vous faire rentrer 5000 pers à 18h et les faire sortir à minuit ? Comment ferez-vous pour faire circuler un véhicule du SAMU ?

Nous aurons sur place une association type « Croix Rouge » ou « Protection civile ». Le Festival est organisé et nous ne prévoyons pas de circulation dans le golf à part les navettes et les personnes du parking VIP.

Question : Si les gens sont dans la rue, ils ne marcheront pas sur le trottoir ?

La majorité des festivaliers seront soit dans le Festival, soit dans les navettes. Seuls les habitants de Mérignies seront piétons.

Parking VIP sur espace vert du golf (400 places). Une place de parking sera attribuée gratuitement pour toutes les personnes qui achètent un billet qui recevront l’emplacement de leur place attitrée. Les gens n’auront pas le droit d’entrer sur le golf en voiture, un filtre sera effectué. Ils seront tous transportés sur le Festival en navette.

L’entrée du golf sera verrouillée à partir de 14h.

Question : Pourquoi n’avez-vous pas fait un évènement plus petit avec seulement 500 pers ?

Nous l’avons fait pour le 14 juillet l’année dernière. Nous voulions pour ce Festival faire venir des artistes de renom. Il était donc nécessaire d’augmenter la jauge

Remarque : Tout le monde se bat aujourd’hui parce que le Festival va se faire sur le golf, en revanche ça ne dérange personne quand ça se fait au Bois Lambert !

Question : Qu’est-ce que cet évènement va ramener financièrement à la mairie et au golf ?

Aucun retour financier ni pour le golf, ni pour la mairie, juste un rayonnement pour la commune et son golf. Toutes les dépenses pour l’organisation du Festival sont prises en charge par nos sponsors et par les recettes des boissons qui seront vendues.

Cet évènement est passé en délibération lors d’un Conseil Municipal.

Question : Comment va être assurée la sécurité lors du Festival ?

Réponse du responsable de la sécurité présent : nous avons estimé un effectif de 25 agents de sécurité et le dispositif de sécurité sera renforcé en fonction de l’affluence du public.

Les missions des agents : contrôle pré-filtrage, contrôle d’accès, palpation de sécurité, effectifs d’intervention de conflits pour prévenir de tous comportements déviants. Mes effectifs sont expérimentés et formés dans la gestion de conflits.

Nous sommes ici dans un contexte avec du public conventionnel, pas dans un cas de manifestations de violences urbaines.

Question : Le contrat avec l’artiste principal est-il déjà signé ?

Oui

Question : Comment la sécurité sera t’elle repérable ?

La sécurité sera en uniforme et une tenue avec leur logo et signes distinctifs.

Remarque : Avec les réseaux sociaux, nous craignons pour notre sécurité dans les jours qui suivront le Festival car les gens vont prendre des photos de nos maisons.

Question : Comment les gens vont pouvoir rentrer chez eux quand il y aura 4500 pers dehors ?

Les personnes partiront progressivement car la tête d’affiche ne joue pas en dernier. Nous allons prévoir les navettes en fonction du nombre de réservations pour que les gens puissent repartir quasiment tous en même temps.

Les voitures seront garées à moins de 5 minutes donc le flux des navettes sera rapide et régulier.

Question : Y aura-t-il de la vente d’alcool ? Et ou allez-vous mettre les 5000 canettes ?

Oui il y aura de la vente d’alcool sur le Festival et Espace VIP.

Question : Pour avoir une bonne discussion, il faut que les 2 parties soient prêtes à changer d’avis. Etes-vous prêts à changer d’avis ?

Nous, nous sommes prêts à mettre en place des mesures supplémentaires pour vous rassurer, mais l’évènement ne sera ni annulé ni déplacé.

Si ça ne vous intéresse pas de trouver des mesures supplémentaires, vous pouvez partir.

Question : Comment allez-vous filtrer les voitures et les gens qui vont passer par le golf, notamment ceux qui tenteront d’y aller sans ticket ? Car les gens peuvent passer partout par le golf à pied ?

Pour les habitants de Mérignies, il est mentionné lors de l’achat du ticket d’entrée que celui-ci doit être tamponné au préalable à la mairie.

Et si vous le souhaitez, nous pouvons rajouter des contrôles aux entrées du golf avec présentation d’un justificatif de domicile.

Question : Je trouve que ce Festival est un beau projet pour les jeunes, mais tous les festivals (Touquet Beach, Main square d’Arras…) ont décalé leur concert à l’extérieur des grandes zones d’habitations. Pourquoi celui-ci se fait-il proche des habitations ?

La logistique est plus facile à faire sur le terrain du golf avec son parking.

Question : Pouvons-nous avoir l’avis de la gendarmerie ?

La gendarmerie n’a pas d’avis à émettre sur une décision communale.

Question : Combien y aura-t-il de toilettes ?

Nous avons prévu plus d’une centaine de toilettes. Le but du Festival est qu’il y ait moins de 10 minutes de queue que ce soit aux toilettes ou à la buvette.

Question : A quelle heure arrivera la scène ?

3 jours avant la scène sera installée. Elle sera gardiennée.

Question : Y aura-t-il des répétitions avant ?

Oui le matin du jour J ou peut-être la veille.

Question : Comment allez-vous filtrer les entrées sur le golf, notamment pour les golfeurs qui viendront jouer l’après-midi du 21/09 ?

En effet, une compétition est prévue. Nous étudierons les solutions avec le golf.

Question : Une communication sera-t-elle diffusée sur le dispositif de sécurité qui sera mis en place ?

Oui, nous avons prévu de prévenir les mérignisiens du dispositif.

Question : Avez-vous prévu d’installer des clôtures pour les habitants du golf désirant clôturer leur maison avec des barrières ?

Non, cela n’est pas prévu.

Question : Si des gens accèdent à l’intérieur des maisons alors que les propriétaires sont en vacances, comment cela va se passer s’ils vont dans leur piscine avec des bâches mises ?

Le système de sécurité mis en place a pour but d’empêcher ce genre de débordement

Question : Est-ce que vous vous engagez à nous reconsulter à la fin de l’évènement pour l’évaluation ?

Oui, nous ferons un bilan après l’évènement.

Question : Un parking à vélo sera mis en place ?

Oui, nous pouvons en installer un. (remarque de Pascal : le mettre sur le parking des navettes pour éviter que les vélos aussi circulent dans le golf)

Question : Quel est le montant de la dépense pour l’organisation de ce Festival ?

Nous avons des engagements de confidentialité avec nos partenaires. Le bilan de l’association sera disponible en fin d’exercice.

Remarque : le but de ce Festival est d’apporter un évènement qui puisse profiter au maximum aux mérignisiens avec la mise en place d’un tarif préférentiel.

Le but de cette réunion est de savoir comment on fait au mieux pour profiter pleinement de cet évènement qui laissera un rayonnement positif car il est important de rappeler que ce n’est pas une rave party mais un évènement festif fermé et filtré avec un système de navette pour limiter les dérangements avec garage à vélo à côté des navettes. Faisons confiance aux professionnels de la sécurité qui ont des vraies responsabilités quand ils signent des contrats.

Ils ont des quotas à suivre en fonction du nombre de personnes. Il y aura en plus de la sécurité civile obligatoire pour ce genre d’évènement. Bien sûr on peut regretter que cet évènement ai lieu mais il s’agit d’une décision du conseil municipal. Si on ne s’écoute pas, l’évènement se fera sans avoir traité les problèmes importants pour s’assurer qu’ils soient bien mis en place.

De ce que j’entends, beaucoup de choses sont prévues en matière de sécurité et pour limiter la gêne occasionnée pour les habitants du golf donc essayons d’aller jusqu’au bout des sujets.

Question : Si cet évènement avait été proposé par une autre personne qu’une personne du Conseil Municipal, l’auriez-vous accepté ?

Oui car le dossier répond à toutes les questions et remarques qui ont été relevées lors de la 1ère présentation.

Question : Aurons-nous un compte rendu de cette réunion ?

Oui, possible sur prochaine feuille d’info ou sur le site de la mairie si Monsieur le maire ni voit pas d’inconvénients.

Question : Une pétition a été lancée. Au bout de combien de signatures, cet évènement sera annulé ?

Cet évènement sera annulé si le préfet le décide. Le dossier est en cours.

Question : Est-ce que les navettes mises en place seront aussi accessibles aux mérignisiens qui n’habitent pas sur le golf et qui ne souhaiteront pas se garer n’importe où ?

Oui, il est possible de mettre en place une navette place St Amand.

Question : Une commission de sécurité est-elle intervenue ?

Oui, cela est obligatoire. Celle-ci interviendra lorsque le Festival sera installé pour notamment vérifier la conformité des installations. Nous allons la consulter pour faire du repérage mais elle donnera son avis uniquement après avoir vérifié les installations et que les éléments de sécurité seront en place.

Question : Comment allez-vous mesurer la jauge de 5000 pers ?

La billetterie est bloquée à partir de 4999 places.

Merci à tous pour votre participation à cette réunion. Nous avons bien pris note de vos remarques que nous allons étudier avec attention.

20H10 : FIN DE LA REUNION